

LOGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES DANS LE PAS-DE-CALAIS APPROCHE DU RISQUE ET DE SES REPRÉSENTATIONS : L'EXEMPLE DES BÉGUINAGES

SYLVIE COUPLEUX-VANMEIRHAEGHE*

Recibido: 15-04-10. Aceptado: 24-06-10. BIBLID [0210-5462 (2010-1); 46: 139-179].

PALABRAS CLAVES: *hábitat, mayores, riesgo, representaciones, población vulnerable, Pas de Calais.*

KEYWORDS: *accommodation, elderly, risk, representation, vulnerable population, Pas de Calais.*

MOTS CLEFS : *habitat, personnes âgées, risque, représentations, population vulnérable, Pas de Calais.*

RESUMEN

La cuestión de la vivienda de los mayores se confirma por numerosas razones entre las preocupaciones de los elegidos y los arrendadores sociales. Una de las soluciones al envejecimiento de inquilinos del sector social, en Pas-de-Calais, es el «Béguinage», pequeño barrio «cerrado» para personas mayores. Los primeros resultados de dos encuestas llevadas cerca de diferentes actores y presentados en esta contribución permiten acercar los efectos del cierre sobre el sentimiento de seguridad y la vida de los inquilinos, particularmente por el estudio de las representaciones del riesgo de los seniores.

ABSTRACT

The question of the housing of the elderly remains for many reasons among the concerns of the elected officials and social lessors. One of the solutions brought to the ageing of tenants of the social sector, in the Pas-de-Calais, is that of Beguine convents, «closed» allotments reserved for the seniors. The first results resulting from two surveys carried out near various actors and presented in this contribution make it possible to approach the effects of closing on the sense of security and the life of the tenants, in particular by the study of the representations of the risk by the elderly.

RÉSUMÉ

La question du logement des personnes âgées s'affirme pour de nombreuses raisons parmi les préoccupations des élus et bailleurs sociaux. Une des solutions apportées au vieillissement de des locataires du secteur social, dans le Pas-de-Calais, est celle des Béguinages, lotissements « fermés » dévolus aux seniors. Les premiers résultats issus de deux enquêtes menées auprès de différents acteurs et présentés dans cette contribution permettent d'approcher les effets de la fermeture sur le sentiment de sécurité et la vie des locataires, notamment par l'étude des représentations du risque chez les personnes âgées.

*. Maître de conférences en Géographie. EA 2468, Dynamique des Réseaux et des Territoires, Université d'Artois. sylvie.coupleux@univ-lille1.fr

Le risque, défini comme la probabilité de subir un dommage, la « probabilité d'un danger menaçant ou portant atteinte à la vie » (LÉVY, LUSSAULT, 2003) représente un danger éventuel de nature variable et nous renvoie à aux notions de vulnérabilité, de groupe vulnérable, c'est-à-dire exposé à des dommages.

Considérée par de nombreuses disciplines comme un groupe vulnérable, la population âgée semble effectivement, du fait de certaines incapacités, plus que d'autres, soumise à l'aléa.

En France, la canicule estivale de l'été 2003 a été un révélateur dans ce domaine. Médecins, sociologues, géographes... se sont penchés sur la question de la vulnérabilité des personnes âgées.

Martine Bungener (BUNGENER, 2004, p.75-82) a notamment mis en avant leur triple vulnérabilité : physique, sociale et environnementale et l'imbrication de causes multiples dans ce qui a été décrit et vécu comme une catastrophe sanitaire.

Considérant que la vulnérabilité renvoie à la notion et au sentiment de sécurité, nous avons voulu approcher le rapport à la vulnérabilité des personnes âgées : comment se construit-il ? Quelles formes prend-il ?

C'est à travers les représentations et le vécu que nous abordons la vulnérabilité des personnes âgées. Les élus locaux, les bailleurs sociaux l'envisagent-ils ? Quelles sont les actions mises en œuvre et comment sont-elles perçues par les personnes concernées.

Au-delà du discours des élus et des politiques du logement pour les personnes âgées, comment s'établit le rapport au risque d'une population vulnérable ?

L'approche par l'analyse du discours des personnes âgées et des acteurs institutionnels est privilégiée dans cette contribution qui expose les premiers résultats d'une étude reposant sur un matériau riche, issu d'enquêtes et entretiens réalisés par une équipe du laboratoire Dynamique des Réseaux et de Territoires de l'Université d'Artois.

1. POPULATION ÂGÉE, POPULATION VULNÉRABLE

1.1. *La population âgée est un groupe hétérogène en constante évolution*

Nous pouvons aborder la population âgée sous deux angles complémentaires : le premier sur le plan individuel, en rapport avec le vieillissement physique des individus et le second sur le plan démographique, par le biais des processus de vieillissement et de gérontocroissance.

Processus démographique lié à la baisse de la fécondité et à l'augmentation de l'espérance de vie, le vieillissement interroge politiques et aménageurs qui doivent faire face aux besoins spécifiques d'une population croissante, tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Dans le cadre de la définition d'une population, la question qui se pose inévitablement a trait à la spécificité. Comment peut on définir et aborder le groupe « personnes âgées », et au delà qu'est-ce qui en fait un groupe vulnérable ?

Souvent caractérisée par des attitudes communes (opinions, consommation, usage de l'espace...), il semble difficile de traiter la population âgée comme un tout. Pour délimiter les contours du groupe il faut tenir compte de la diversité de cette population de plus en plus hétérogène du fait de l'allongement de l'espérance de vie, des origines et du passé socio-économique (structures familiales, activité...).

La vieillesse est une période de la vie durant laquelle la diminution de la mobilité, la réduction de la vélocité mènent à la perte d'autonomie et deviennent des questions essentielles.

Le vieillissement est un processus long qui commence avec la vie, un processus auquel nul n'échappe mais qui affecte différemment les individus, d'une manière plus ou moins précoce.

C'est un processus biologique que le regard des autres accentue, ainsi le vieillissement devient social : la personne est vieillie parce que les autres la voient ainsi. La société, par ses mesures d'aide sociale et d'avantages économiques... renforce la catégorisation, la reconnaissance de la vieillesse, la stigmatisation. La construction de logements spécifiques pour personnes âgées, souligne que progressivement l'individu se sent inadapté à son environnement. Décisions, manifestations politiques, rendent le vieillissement « social » incontournable.

Le vieillissement est un processus qui possède une dimension sociale forte, dimension associée aux dimensions biologique et psychologique.

Le genre, le parcours de vie, la qualification professionnelle, l'état de santé, la nature des relations entretenues avec l'entourage, avec la famille... sont autant de critères qui font que le vieillissement s'effectue à des rythmes variables favorisant l'hétérogénéité de la population âgée.

Avec l'avancée en âge, les conditions de vie se modifient sensiblement : fréquence du veuvage, isolement, effets de la dégénérescence (perte de mémoire...), ... perte d'autonomie. Dans un environnement socio-spatial de plus en plus marqué par la circulation, la mobilité, le vieillissement, avec ses marques de sédentarité accrue, d'ancrage local dans un environnement dominé, d'inadaptation progressive à la vitesse et à la circulation, accroît progressivement le risque d'exclusion ou de réclusion.

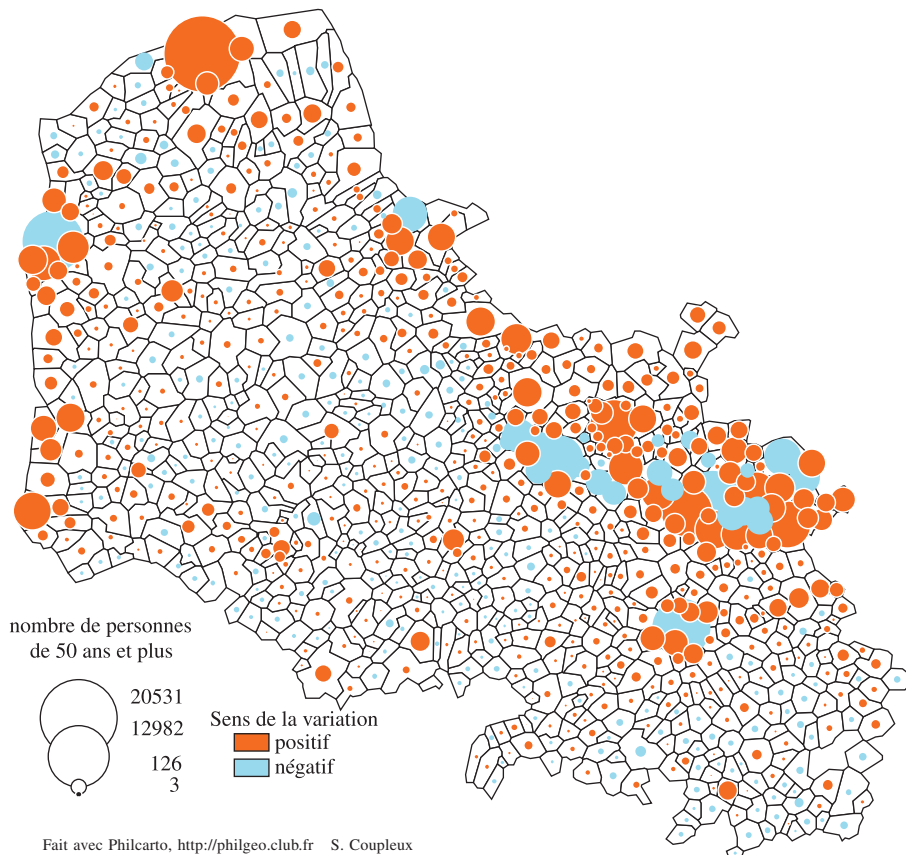
C'est la question du handicap au sens large qui est posée par l'intermédiaire de la réduction de l'autonomie, l'accentuation de la dépendance et du sentiment de dépendance à l'égard des membres de la famille, du voisinage et des services publics. La diminution de la mobilité et de l'autonomie entrent pour une large part dans l'approche du groupe en tant que groupe vulnérable.

1.2. *Un département encore jeune dans une région jeune, mais touchée par le vieillissement*

Le Nord-Pas-de-Calais reste la région la plus jeune de France avec 28% de moins de 20 ans mais elle n'est pas épargnée par le processus de vieillissement. Sa jeunesse s'est construite sur une fécondité élevée par rapport au reste du pays et une mortalité importante à l'âge adulte. Les comportements démographiques ont tendance à s'homogénéiser et le Nord-Pas-de-Calais n'échappe pas au vieillissement, la pyramide des âges en est révélatrice :

- une base rétrécie et
- un sommet qui tend à s'élargir.

Carte 1 : *Effectif communal des 50 ans et plus variation de leur part dans la population entre 1990 et 1999, Pas-de-Calais*



Source : INSEE RGP 1999.

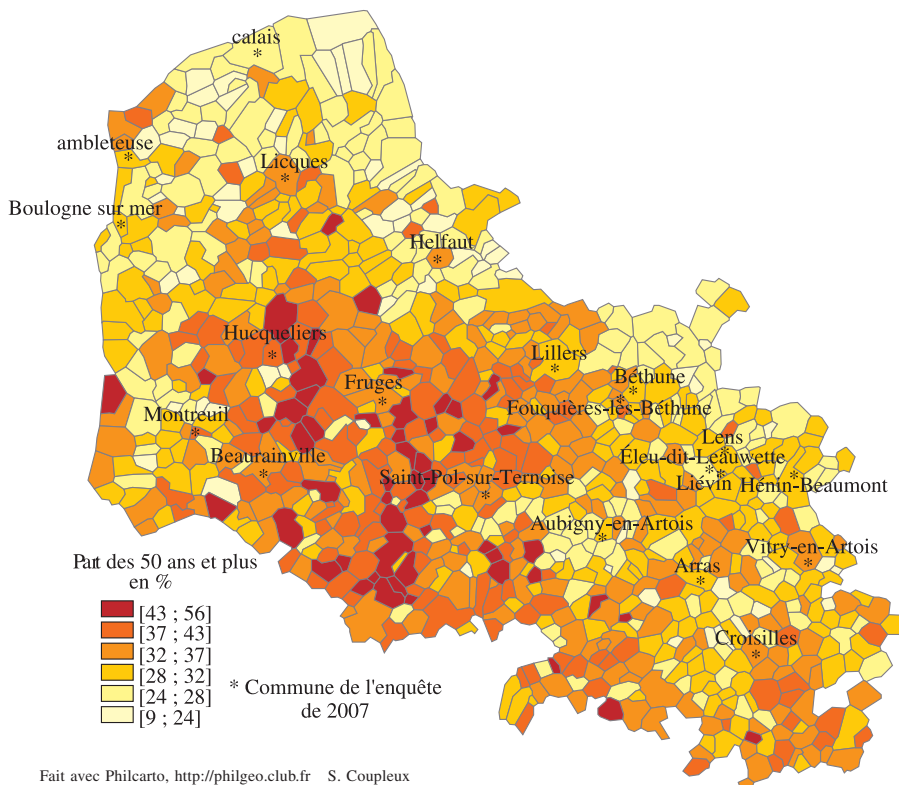
Comme en attestent les cartes 1 et 2, si les communes rurales connaissent les pourcentages les plus élevés de 60 ans et plus et les effectifs dans les communes urbaines sont très importants et croissants dans une très large majorité des cas.

Le vieillissement est une préoccupation récente et de plus en plus présente dans les politiques d'aménagement du Pas-de-Calais.

2. L'ENQUÊTE, UNE SOURCE DANS L'APPROCHE DES REPRÉSENTATIONS DU RISQUE

Une première enquête a été menée à la faveur d'une étude portant sur les logements « Béguinages » du Bailleur social Pas-de-Calais Habitat, a été réalisée en 2005

Carte 2 : Part des 50 ans et plus dans la population communale en 1999, Pas-de-Calais



Source : INSEE RGP 1999.

pour tenter d'analyser l'intégration d'opérations de construction de logements sociaux adaptés aux personnes vieillissantes (COUPLEUX, RENARD, 2005, 54p). Il s'agissait d'observer et d'analyser l'intégration du bâti et des habitants de lotissements de type « Béguinage » au quartier et à la ville. Ces observations ont, au-delà de l'étude de l'intégration, mis à jour d'une part des formes particulières et parfois inattendues de vulnérabilité de la population vieillissante et d'autre part les différences d'appréhension de cette vulnérabilité physique et sociale.

C'est en référence à une forme particulière d'organisation de l'habitat et de la vie en communauté que le bailleur social « Pas-de-Calais Habitat » a baptisé ses ensembles de logements les « Béguinages ».

Les Béguinages, que l'on retrouve principalement dans le nord de l'Europe, forment une sorte de petit village dans la ville, un îlot composé de maisons individuelles disposées autour d'un jardin central ou d'une place arborée et complété de bâtiments à usage collectif : ateliers, chapelle, hôpital... à l'origine, au 12^{ème} siècle, ils abritaient

des femmes constituant une communauté de Béguines menant une vie spirituelle intense et vivant de mendicité et d'artisanat, pour une période de leur vie. L'enclosure est apparu plus tard, alors que l'ordre des Béguines, vouant une partie de leur vie à Dieu sans pour autant prononcer de voeux commence à déranger l'Eglise.

Les Béguinages originaux existent toujours, celui de Bruges (Belgique) abrite la communauté religieuse des Bénédictines.

Lieu de vie d'une communauté, le Béguinage inspire aujourd'hui nombre d'opérations immobilières : tourisme, logement étudiant, logement des populations âgées...

L'idée étant de regrouper des individus qui partagent, volontairement ou non, le même mode de vie, les mêmes contraintes, les mêmes valeurs, pendant une période de leur vie.

Structure groupée, fermée ou semi fermée composée de maison individuelles identiques, les Béguinages ne sont pas sans rappeler non plus les corons et peut être plus encore les courées, héritages de l'industrialisation de la région s'exprimant par le logement social et dans la cohésion d'un groupe à l'identité affirmée : mineurs et ouvriers.

Ils s'inscrivent par ailleurs dans une tendance en progression constante : « l'auto-enfermement » résidentiel que l'on retrouve notamment dans les « gated communities » aux Etats Unis.

Photographie 1. *Béguinage de Courrières*



Source: DRT 2005.

Photographie 2. *Béguinage de Courrières*



Source: DRT 2005.

Plusieurs sites de petite taille ont été réalisés sur le modèle « Béguinage », clos ou semi fermés, avec ou sans gardien (intendant de proximité) mais toujours constitués de maisons individuelles de plain pied, équipées de barres d'appui, de sanitaires adaptés, de portes larges ... à destination d'une population âgée ou handicapée.

5 de ces opérations récentes ont fait l'objet d'observations, dans des communes du bassin minier :

- Agny : Résidence rue Zola (4 logements).
- Courrières : Résidence « Daniel Deloffre » (15 logements)

- Courcelles-lès-Lens : Résidence « Bel Horizon » (22 logements),
- Liévin : Béguinage « Saint-Albert » (23 logements),
- Montigny-en-Gohelle : Béguinage du « Rond point du Parc » (13 logements).

L'échantillon retenu n'est pas représentatif du parc de logement social pour personnes âgées, il ne doit rien à la probabilité. Il nous permettra cependant une approche qualitative du rapport au risque d'une population particulière, celle des lotissements dévolus à la communauté des seniors.

Ce type d'opération répond à une double attente du bailleur. Il s'agit à la fois de tenir compte du vieillissement de la population et du vieillissement individuel des locataires. L'allongement de la durée d'occupation des logements par des personnes de plus en plus âgées pose la question de la rotation au sein du parc, comme celle de l'adaptation des logements, à la baisse, voire la perte d'autonomie. Avec l'avancée en âge et la modification de la structure familiale (départ des enfants, veuvage, séparation...), les locataires âgés occupent des logements spacieux auxquels les familles n'ont pas accès. La construction de ces lotissements permet de libérer une partie du parc en relogant les personnes âgées dans des logements plus adaptés. Par ailleurs, cela permet aux communes d'augmenter le parc social pour répondre aux objectifs de la loi SRU sur la mixité social. En France, la loi SRU de 2000 impose le principe de la mixité sociale dans la ville et la construction de logements sociaux en nombre suffisant.

L'enquête par questionnaire en administration indirecte auprès des locataires concerne les locataires des 5 lotissements. Elle permettra entre autre d'étudier la mobilité des personnes âgées à différentes échelles (le logement, la résidence, le quartier, la commune) en lien avec leur état de santé, leur niveau de sociabilité, leurs pratiques socio-culturelles et spatiales. Une place importante a été laissée aux questions ouvertes afin de recueillir le point de vue des personnes interrogées dans toute sa subjectivité. Elle permet aussi, et c'est ce qui nous intéresse ici, d'évaluer le sentiment de sécurité par rapport à différents agents à l'intérieur et à l'extérieur du logement. Si les personnes âgées sont attentives à la notion de risque : quel contenu lui confèrent-elles ?

Réalisée auprès de 44 personnes, l'enquête montre la féminisation importante du peuplement des lotissements, ainsi que la part non négligeable des veuves (4/10). Cette structure est inhérente à la structure même de la population âgée et à la différence d'espérance de vie entre les deux sexes. La politique d'attribution y est pour quelque chose également et conduit à une surreprésentation des personnes dépendantes (bénéficiaires de l'APA 20%, contre environ 7% pour les plus de 60 ans dans la région) ou qui se déclarent comme telles (besoin d'aide pour les tâches ménagères, les courses ou les déplacements) : au total près de 4 enquêtés sur 10, ce qui n'est pas sans incidence sur les représentations du risque. Destinés à répondre aux besoins des personnes en situation de dépendance ou de handicap, les logements des béguinages accueillent une part non négligeable de moins de 60 ans (2/10).

Cette source d'information est complétée par des observations de terrain : observations fines des lieux concernés, en dehors de la maison, les lieux ont-ils été aménagés en prévision du vieillissement et du handicap possible ? Les Entretiens avec les élus sont tournés vers la politique d'aménagement liée au vieillissement. Les responsables

d'agences et le directeur du service développement de « Pas-de-Calais Habitat » ont été interviewés également. Notre intérêt s'est porté sur les représentations des représentants du bailleur autour des « Béguinages » et du logement des populations âgées et handicapées d'une manière plus large, sur la gestion du parc et la politique de développement du logement dans le secteur social pour cette population.

Sur l'ensemble des sites, trois élus ont répondu à nos questions (Agy, Montigny en Gohelle, Liévin). La taille des opérations et le type de commune sont variables et introduisent des lectures différentes des entretiens menés.

Selon la taille des communes concernées et peut être plus encore le parc de logement existant, la question du logement des personnes âgées n'est pas appréhendée de la même manière par les élus. En effet, les effectifs faibles rencontrés à Agny ne posent pas les mêmes questions que dans les deux autres communes. La commune est petite, le parc est presque uniquement constitué de logements individuels, la pression de la demande de logements sociaux en général et pour les personnes âgées en particulier se fait peu sentir. La notion de risque apparaît peu dans le discours.

La représentation est définie par R. Brunet comme la « présentation de quelque chose à l'esprit. En général, une forme que prend dans l'intellect une idée, un phénomène, un objet, un espace... on agit en fonction des représentations que l'on se fait de la réalité, que celle-ci ait été perçue ou seulement imaginée ».

Les représentations agissent sur le choix du type de logement, de structure et de localisation et leur rôle est manifeste dans l'appréhension de la distance, de la proximité, du danger potentiel. Elles influencent fortement l'idée du bien être, l'une des préoccupations des locataires mais aussi, comme l'ont dévoilé les entretiens celle des élus et du bailleur.

La notion de risque et la représentation que les personnes âgées et les institutionnels en ont peuvent être déclinées à différentes échelles.

- à l'intérieur du logement, c'est la sécurité physique de la personne qui prime et l'accent est porté sur la prévention des accidents domestiques notamment chez les personnes souffrant d'un handicap.
- pour ses extensions vient s'ajouter la crainte du cambriolage et de l'intrusion.
- lorsqu'on s'intéresse au lotissement, l'accent porté sur la crainte de l'intrusion et de l'agression se fait plus nette.
- à une échelle plus petite intervient la peur de l'isolement. Si le risque physique est présent, c'est dans la dimension psychologique que s'inscrit la vulnérabilité.

Les résultats de cette première enquête ont mis en évidence la nécessité d'ouvrir le champ d'investigation à une population plus large, la population âgée du département. C'est à la faveur d'une étude sur les besoins et les attentes des personnes âgées en matière de logement que nous avons pu les interroger sur leurs représentations du risque.

Le second questionnaire intervient 2 ans après le premier, il approfondit l'approche du risque et de la sécurité à différentes échelles (COUPLEUX, DUHAMEL 2008, 65p.). Le questionnement est large, il englobe les représentations en termes de risque, de sécurité, mais aussi de besoins futurs d'une population vieillissante en matière de logement.

Les résultats de 2005 étaient en partie dirigés par le caractère ciblé du peuplement des Béguinages (logement social, personnes âgées et/ou dépendantes), pour la seconde il nous semblait important de ne pas restreindre le champ.

Afin de tenir compte du caractère multiforme et évolutif des représentations, nous avons ouvert le questionnement à une population large éliminant le seuillage artificiel lié aux classes statistiques. La plupart des statistiques concernant la population âgée sont établies à partir de 60 ou 65 ans et suivent un découpage quinquennal ou décennal. Or, le sentiment de vulnérabilité lié au vieillissement, les représentations du risque lié à l'avancée en âge et à la dépendance peuvent se mettre en place avant cet âge et suivre une progression variable en fonction des individus. Placer un seuil bas (50 ans), nous permettra lors des études ultérieures de réviser le découpage statistique traditionnel.

La population mère est celle des 50 ans et plus du département du Pas-de-Calais. L'objectif, comme nous l'avons précisé, n'étant pas la représentativité mais l'approche de représentations, nous avons procédé à un tirage à plusieurs degrés sur des catégories de communes. Le tirage au sort a été effectué parmi les communes du département dont la part de population de 50 ans est importante et en progression depuis 1990 et les communes les plus peuplées (touchées par la gérontocroissance). 22 communes ont été retenues (carte 2). Un tirage a permis d'interroger 10 personnes de 50 ans ou plus dans chacune d'elles. La borne inférieure de 50 ans permet d'aborder la manière dont les individus projettent leurs représentations.

Le Pas-de-Calais est un département hétérogène à de nombreux points de vue (densité de population, structure par âges, économie, paysage, etc.). Admettant l'hétérogénéité de la zone, on peut imaginer des pratiques et des représentations différentes d'une même tranche de population. La méthode d'échantillonnage permet de tenir compte de critères spatiaux dans l'analyse des résultats pour une appréciation qualitative.

3. APPRÉHENSION ET REPRÉSENTATIONS DU RISQUE

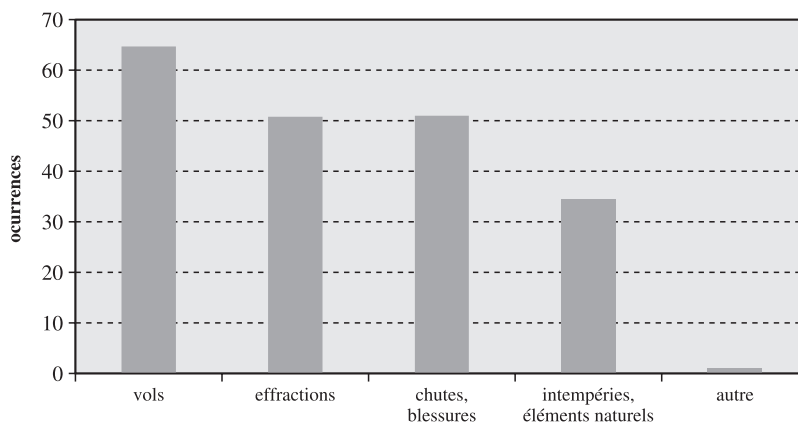
3.1. *Près de 7 personnes interrogées sur 10 s'estiment parfaitement en sécurité dans leur logement*

Les réponses diffèrent selon le lieu de vie des répondants et le sentiment d'insécurité est moins prégnant dans la ville d'Arras où 9 personnes sur 10 se disent en sécurité¹.

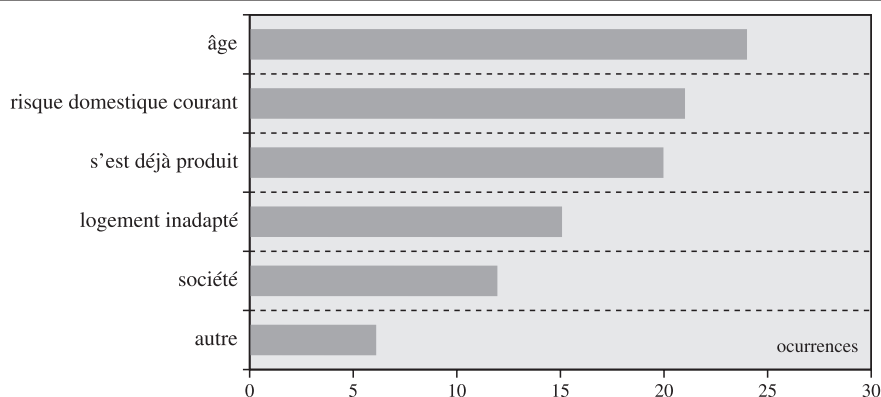
Lorsqu'on demande aux enquêtés (à la faveur d'une question ouverte) quels sont, selon eux, les risques les plus importants, on constate que les risques venant de l'extérieur : « vol » et « effraction » sont cités bien plus souvent que les risques domestiques, les chutes ou les blessures. On trouvera donc en tête de liste, les vols et effractions, suivis des chutes, blessures et risques ménagers (fuite de gaz, électrocution, feu etc.) et enfin les risques liés aux aléas climatiques. Ces derniers sont très peu évoqués par les enquêtés, dans une région où ils existent et sont largement médiatisés², ils restent relativement peu fréquents.

1. Enquête DRT, 2007

2. Tempête de Hautmont le 04-08-2008, mais aussi : affaissements miniers, crues...

Graphique 1 : *Les risques évoqués par l'enquête*

Source: enquête PA 2007.

Graphique 2 : *Raisons pour lesquelles l'enquête évoque ces risques*

Source: enquête PA 2007.

Notons que les réponses « vol » et « effraction » reviennent plus fréquemment dans les villes - centres (là où le sentiment de sécurité est jugé moyen pour une personne sur trois), alors que dans les communes rurales si le vol et l'effraction sont évoqués, leur fréquence est moindre, elle diminue au profit d'autres causes comme les chutes et les risques ménagers.

La vulnérabilité et le sentiment de vulnérabilité sont selon les personnes interrogées en partie liés à l'âge. L'avancée en âge ferait prendre conscience d'une vulnérabilité grandissante. Plus les enquêtés se sentent âgés, plus ils se disent vulnérables et les

femmes plus que les hommes. Il faut voir à travers l'âge d'autres facteurs tels que l'état de santé et de sentiment de « bonne forme » ou encore le veuvage, la « solitude ». Effectivement, dans l'échantillon, l'âge auquel les enquêtés s'estiment âgés varie beaucoup. Les réponses des enquêtés nous invitent à penser que le sentiment de vulnérabilité se développe avec le divorce, le veuvage. Le fait de vivre seul à un âge avancé après avoir vécu en couple renforce l'impression d'exposition au risque. La dégradation perçue de l'état de santé est un facteur qui opère dans le même sens. Ce sentiment s'appuie également sur la connaissance d'événements survenus dans l'entourage.

40% des enquêtés ont procédé à des aménagements de leur logement pour lutter contre ces risques. Il s'agit le plus fréquemment de la pose d'une alarme, ou de fermetures sécurisées, d'ensembles d'équipements orientés vers la protection vis-à-vis de l'intrusion.

Parmi les risques domestiques envisagés, on constate une différence d'appréhension selon le genre et l'âge, si les hommes semblent plus sensibles aux blessures, les femmes craignent d'avantage l'effraction et la chute. Les populations plus âgées dénoncent les vols et les chutes alors que les moins âgées se sentent plus concernés par les blessures, autant de réponse à mettre en lien avec les activités.

Les pièces considérées comme potentiellement risquées sont les escaliers, puis la salle de bain et la cuisine et selon les enquêtés, la pièce à sécuriser en priorité est la salle de bain ce qui nous renvoie aux risques de chute et de blessures.

A l'extérieur du logement, 69% des enquêtés se sentent parfaitement en sécurité, ils sont toujours plus nombreux à s'estimer en sécurité à Arras, ou dans les communes rurales que dans les villes centres secondaires comme Fruges ou Saint-Pol-sur-Ternoise....

En ce qui concerne les abords du logement, le quartier, le sentiment d'insécurité n'est guère prégnant, plus de la moitié des répondants se sentent en sécurité. Ils sont plus des ¾ dans ce cas à Arras et dans les communes rurales, alors que dans les autres villes – centres les réponses sont plus mitigées. Les risques les plus fréquemment énoncés sont là encore les agressions et les chutes, la peur de l'agression se fait plus présente dans les ville qu'en milieu rural, les répondants déclarent avoir eu connaissance d'incidents ou d'incivilités près de chez eux, ce qui a éveillé leurs craintes. Les incidents en question sont de l'ordre du cambriolage ou du vol, des problèmes de voisinage, des agressions comme des accidents de la circulation.

Un répondant sur deux a déclaré que ces incidents avaient eu des conséquences sur leur quotidien, des conséquences psychologiques pour l'essentiel.

Le sentiment de vulnérabilité chez les personnes âgées renvoie à une atmosphère d'insécurité dans le quartier, dans la ville se traduisant différemment selon le caractère plus ou moins rural de la commune. Sentiment renforcé par la capacité de réaction estimée par chacun en fonction de son état de santé.

3.2. *Les « Béguinages » une des réponses des élus et bailleurs à la question du vieillissement*

Le logement des personnes âgées n'est pas toujours une priorité de la politique du logement, elle le devient pour le bailleur notamment lorsque la population vieillit sur

place, que la rotation « naturelle » au sein du parc est ralentie et qu'il faut la relayer pour libérer des logements « sous peuplés » pour loger des familles plus grandes. Les impératifs de choix de la localisation tout comme la nécessité de loger des ménages de plus grande taille conduisent à un regroupement des populations âgées dans des îlots très nettement identifiés, un regroupement qui n'est pas tout à fait en accord avec la volonté de mixité affichée par la loi SRU. Cette dernière expose les principes de mixité dans la ville sans en préciser l'échelle. Il semblerait que l'échelle privilégiée soit la commune, négligeant les autres échelles : le quartier, le lotissement au sein desquelles l'homogénéité est proclamée comme garante d'une certaine forme de sécurité.

L'étude des souhaits des personnes âgées en matière de cadre de vie et d'habitat laisse percevoir une demande de calme sans pour autant que l'insécurité soit une préoccupation première. Elle l'est par contre pour les maires qui la placent au second rang des préoccupations, après l'emploi (LE GOFF, 2005, p. 415-444). La réponse apportée est dans l'exemple étudié le regroupement en communauté.

Pour les élus comme pour le bailleur, le Béguinage est un type de maison... « C'est le logement idéal pour les personnes âgées », un séjour et deux chambres, de plain pied, comprenant un équipement qui facilite l'autonomie à l'intérieur du domicile. L'accent est mis sur le confort intérieur et la prévention des risques de chute. Ce type de structure est également pensé pour faciliter la circulation entre l'intérieur et l'extérieur : pas de marche ni de seuil, portes larges...

Les préoccupations affichées vont donc vers la grande échelle : l'aménagement intérieur de la maison, les abords immédiats, le lotissement.

Mais les observations de terrain montrent une césure assez nette entre le lotissement et le reste du quartier, de la commune. Cette discontinuité est parfois très visible, marquée dans le paysage par une barrière, une grille ou un grillage ; elle apparaît également dans la manière de traiter la voirie. La circulation piétonnière est facilitée à l'intérieur du Béguinage par l'aménagement en surfaces planes, les faibles pentes, les matériaux utilisés, les largeurs d'accès..., dès la sortie du lotissement le piéton se trouve confronté à une voirie classique, inadaptée, sans « bateau » pour traverser la rue par exemple, ou tout simplement avec des passages de trottoirs trop hauts, irréguliers, des pentes importantes. Le sentiment de rupture est renforcé dans le cas particulier d'un lotissement débouchant sur une rue très passante, oppressante pour une population dont la mobilité s'effectue, que ce soit en voiture ou à pieds de manière plus lente avec l'avancée en âge. La discontinuité créée entre l'espace sécurisant du « Béguinage » et l'extérieur est nette et peut contribuer à renforcer un sentiment de sécurité à l'intérieur du logement et du lotissement, mais favoriser et c'est sans doute un effet dommageable, le repli sur soi à la faveur du danger perçu dès la sortie du lotissement. Dans ce cas, l'intégration³ ne peut se faire via les liens et échanges avec le reste du quartier, deux éléments sont incriminés : la localisation et le traitement

3. L'intégration territoriale se décline sur la base de quatre familles de facteurs : la proximité (distance-temps, proximité culturelle...), la ressemblance (des caractéristiques et propriétés), l'appartenance au même maillage enfin aux liens et échanges de natures différentes (personnes, idées, biens, capitaux...). Selon Claude Grasland, le quatrième facteur est le plus déterminant.

de la voirie. De plus, l'accès aux services, souvent proches est rendu difficile par la présence de marches, absence de rampe, portes étroites...

Par ailleurs, les Béguinages devraient bénéficier de services collectifs facilitant la vie et assurant la sécurité des résidents. Dans les faits, les contraintes financières influencent les implantations, favorisant le partage des équipements collectifs spécifiques (restaurant, salle de réunion...) de maisons de retraites ou foyers logements. Il s'agit de partager des équipements, pour en optimiser l'usage. Ainsi à Montigny, par exemple, la proximité du foyer logement apparaît comme un atout pour l'implantation d'un lotissement pour personnes âgées.

Le regroupement, présenté comme une façon de protéger une population fragilisée d'un monde extérieur agressif, favorise inévitablement la ségrégation démographique. Ségrégation qui s'affirme déjà dans la volonté de construire des lotissements entiers dévolus à un groupe d'âge. Le caractère fermé ou semi fermé de la structure est un élément important alors justifié par le besoin de sécurité. La sécurité est assurée en partie également par la présence d'un intendant de proximité en charge d'assurer le lien avec « l'extérieur » et éventuellement des petits travaux courants d'entretien.

Les personnes interrogées ont déclaré que l'emménagement dans un « Béguinage » implique une modification de l'espace de vie, des changements d'habitudes et une adaptation du réseau de relations. Bien entendu le caractère fermé ou semi fermé confère à cet espace un aspect rassurant, mais alors que le réseau de sociabilité se réduit à la famille et au voisinage le déménagement demande un effort de reconstruction difficile dans ce cadre ségrégant.

Pour les élus et le bailleur il s'agit de reloger en priorité une population locale, les distances de mobilité résidentielle sont donc limitées, mais même sur de courtes distances, ces derniers sont confrontés à la réticence des locataires à quitter un environnement connu.

Pour les populations vieillissantes, redessiner l'espace de vie est rendu difficile par la diminution de la mobilité et de la vélocité. L'espace de vie découle de la pratique quotidienne des individus, il se construit par la fréquentation des lieux. Avec l'apparition de handicaps, la sociabilité du couple ou des personnes seules se restreint, le réseau de relation s'amenuise. La perte des contacts professionnels est compensée par le développement des relations avec la descendance et par le resserrement des liens de voisinage. Après la retraite et au fur et à mesure de l'avancée en âge, les relations, le réseau de sociabilité des individus se modifient (INSEE Première n°644), les causes de cette diminution sont liées à la cessation d'activité et aussi à la diminution de la mobilité.

Dans la vie de relation, le contact avec les enfants prime. Les rencontres sont fréquentes, une à plusieurs fois par semaine, voire plus pour les femmes (Enquête DRT, 2007). Rencontrer les amis prend plus d'importance chez les hommes, les femmes vont se tourner vers des relations de voisinage immédiat. Ces dernières privilégient des relations de proximité spatiale et familiale alors que les relations sociales entretenues par les hommes témoignent d'un espace de vie plus étendu, mais dans l'ensemble l'espace de vie se resserre autour du lieu de résidence.

Dans ce contexte, alors que la diminution de la capacité à se déplacer s'affirme et que le veuvage progresse, tout changement de quartier, de commune est vécu comme un déracinement. Les liens de voisinage se reconstruisent difficilement ailleurs lorsque la mobilité n'est plus... le déménagement est plutôt vécu comme une contrainte et rend la population psychologiquement plus vulnérable.

3.3. *Un espace de vie et de mobilité en rétraction : risque et isolement*

L'étude de la mobilité et de l'accessibilité constitue un autre versant de l'étude. Elle permet d'estimer la prise en compte du risque mais aussi de l'intégration des personnes âgées à la ville, au quartier.

A cet égard, l'approche pluri-scalaire rend compte des pratiques et des représentations des acteurs :

- à l'intérieur du logement, les aménagements spécifiques (équipements sanitaires, absence de marche ou de dénivellation...) prévus par le bailleur social étaient généralement bien perçus par les locataires⁴.
- à proximité immédiate du logement, peu de problèmes sont évoqués. 9 personnes interrogées sur 10 trouvent qu'il est facile de circuler à pied dans la résidence, un peu moins facile d'y circuler en voiture (6 sur 10, en fonction du degré de fermeture physique (barrières, bornes escamotables ou non) ou symbolique (concierge) de la résidence à la circulation automobile).
- à l'échelle de la ville, se pose le problème de la centralité et de l'accessibilité des réseaux de transports en commun, des services publics, des commerces.

L'analyse des réponses met en évidence une différenciation des pratiques selon la localisation urbaine des opérations de logement:

- accessibilité bonne et déplacements à pieds pour les sites en position centrale (Agy, Montigny en Gohelle et de Courcelles les Lens) et péri-centrale (Courrières) ;
- accessibilité médiocre et déplacements en voiture ou en navette pour les habitants du site de Liévin, en position périphérique et enclavée.

Malgré son caractère très excentré, les habitants du Béguinage Saint-Albert de Liévin ne semblent pas souffrir de leur éloignement géographique (le taux de satisfaction lié à la localisation de la résidence y est sensiblement le même qu'ailleurs). Ce constat nous renvoie une nouvelle fois, à la demande récurrente des personnes âgées d'un relogement « sur place » qui n'entraîne pas de bouleversement majeur dans l'espace de vie et les relations de voisinage.

4. Enquête DRT, 2005.

Dans le quartier, la représentation de la dangerosité potentielle des personnes extérieures et en particulier des jeunes du quartier « escaladant les grilles » ou « colonisant les bancs » peut alimenter, un discours prônant le tout sécuritaire (gardien de surveillance, caméras, alarmes...) ou la clôture des espaces privés et publics.

La peur de la chute ou de l'accident provoqué par la collision avec un véhicule à moteur se fait plus présente et justifie aux yeux des locataires, la fermeture à la circulation des cœurs d'îlots. Cette mesure visant à créer un espace piétonnier sécurisé n'est pas sans effet contradictoire : si d'un côté, elle améliore effectivement la mobilité des personnes, de l'autre, elle interdit l'accès aux véhicules d'urgence (pompiers, ambulance, pompes funèbres) ce qui peut devenir une réelle source d'insécurité en cas d'accident ou de décès. Des locataires ont ainsi dit avoir été très choqués à la suite du décès d'un des leurs. Le lotissement étant fermé à la circulation, c'est sur un brancard et sous le regard de tous, que le corps du défunt a été transporté.

Les diverses observations montrent bien que la mobilité, l'usage de la voiture diminuent, les transports en commun sont considérés comme peu sûrs (risques de chute, d'agression) et la tendance est au repli sur la sphère domestique. L'échelle de vie dominante est le logement. Ce repli, accompagné de l'enclosure, confine à l'entre soi générationnel et peut conduire à l'isolement, facteur de risque.

4. CONCLUSIONS

La politique actuelle du logement dans les communes concernées par l'étude, vue à travers les opérations de type « Béguinage » ne semble tenir compte d'une vision à long terme de la dynamique démographique.

Occultant les différentes échelles d'appréhension de la ville, elle conduit à la fragmentation, une juxtaposition d'unités homogènes n'ayant que peu de liens entre elles. L'intégration des populations âgées est rendue difficile par la vision restrictive de la notion de sécurité. Une sécurité cantonnée aux abords immédiats du logement et au logement lui-même qui ne tient que partiellement compte des différences de mobilité et de rythme des populations dans les usages de la ville.

L'insécurité n'est à aucun moment imaginée venant de la structure elle-même : du risque d'enfermement, d'exclusion et du manque d'ouverture (au sens large si on se réfère aux obstacles à l'entrée des pompiers, des ambulances...), ou de l'isolement consécutif aux barrières visibles ou non avec le reste de la ville. Dans les faits, l'enfermement ne se traduit pas uniquement par l'enclosure, la présence d'un gardien, de grilles ou de caméras, ou encore de manière plus subtile, la sélectivité poussée du peuplement ici réduite à une catégorie d'âge suffit à différencier le « dedans » du « dehors ». Nous avons observé une forme de gestion d'un certain type de risque (ou perçu comme tel) tendant à la fragilisation du groupe et à la fragmentation urbaine et favorisant le repli sur la sphère domestique et l'appropriation de l'espace public. En référence à l'étymologie du mot risque : « ce qui coupe », ce qui représente une rupture dans le cours de choses ; il apparaît que la réclusion ou l'absence d'intégration puisse générer une forme de risque à la fois psychologique et social.

Les résultats de l'enquête font état de l'hétérogénéité des populations concernées et de la complexité des comportements et des représentations.

La représentation du risque chez les personnes vieillissantes est intimement liée à l'insertion dans un réseau social de proximité, à la connaissance des lieux.... ainsi qu'à l'état de santé ressenti.

On constate également à que lors de l'avancée en âge, la recherche d'une plus grande sécurité ne semble pas représenter une motivation suffisante pour changer de logement, contrairement aux arguments avancés par les élus. Nous avons observé une population très attachée à un espace de vie, aux relations d'entourage y voyant une condition au bien être. C'est plutôt en ces termes que s'expriment les souhaits : le bien être. 67% des répondants ne souhaitent pas quitter leur logement à un âge avancé. Les attentes ne s'expriment pas en priorité dans le domaine des aides à la personne, ou de mesures de sécurisation, mais plutôt dans l'entretien d'un cadre de vie : entretien du quartier, des espaces verts...

5. BIBLIOGRAPHIE

- ARRONDEL L., MASSON A., VERGER D. (2004) « Mesurer les préférences individuelles à l'égard du risque », *Economie et Statistiques* n.º 374-375, págs. 53-85.
- BARBI E., GASELLI G., VALLIN J. (2003) « Hétérogénéité des générations et âge extrême de la vie. » *Population*, 2003 n.º 1, págs. 45-68.
- BAUER A, RAUFER X. (2004) *Violences et insécurités urbaines*, Paris PUF.
- BORKOWSKI J-L. (1983) « Trois dimensions de la vie des personnes âgées », *Economie et Statistiques* n.º 158, págs. 37-49.
- BOURDELAIS P. (2005) « Qu'est-ce que la vulnérabilité ? Un petit coup renverse aussitôt la personne », *Annales de démographie historique*, 2005-2 n.º 110, págs. 5-9.
- BUNGENER M. (2004) « Canicule estivale : la triple vulnérabilité des personnes âgées » *Mouvements* 2004-2 n.º 32, págs. 75-82.
- CASTEL R. (2003) *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris, Seuil.
- S. COUPLEUX, C. BARTHON, J-P RENARD, et all (2006) « Une politique de logement social pour les personnes âgées : l'exemple des béguinages du nord de la France » *les territoires face au vieillissement en France et en Europe*, Ellipses, Carrefour, Les Dossiers págs. 175-185
- COUPLEUX S., DUHAMEL S. (dir). (2008) « Attente des personnes âgées en matière de logement » rapport de recherche, 65 págs.
- COUPLEUX S., RENARD J-P. (dir). (2005) « La structure de type « Béguinage » est-elle compatible avec la recherche de l'intégration de la population vieillissante et handicapée ? » rapport de recherche, 54 págs.
- DUMONT G-F. (2006) *Les territoires face au vieillissement en France et en Europe*, Paris, Ellipses, Carrefour, Les Dossiers, 416 págs.
- GRAFMEYER J. (2004) *L'école de Chicago, « Naissance de l'écologie urbaine »*, Paris, Champs Flammarion, 377 págs.
- INSEE Première n.º 644.
- JOFFE H. (2003) « Risk: from perception to social representation» *British Journal of Social Psychology* n.º 42, págs. 55-73.
- LE BIHAN-YOUNOU B. (2010) « La prise en charge des personnes âgées en France » *Informations sociales* n.º 157, págs. 124-133.

- LE GOFF T. (2005) « L'insécurité « saisie » par les maires. Un enjeu de politiques municipales. » *Revue française de science politique*, vol.55, n.º 3, págs. 415-444.
- LÉVY J., LUSSAULT M. (dir.) (2003), *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris.
- MADORÉ F. BILLARD G. CHEVALIER J. DELAFORGE K. PLOUCHART L. RAOULT B. (2002), « Insécurité, habitat et risque de sécession sociale dans les villes européennes et Nord-Américaine », programme ACI ville, ESO-CNRS, *collection « travaux et documents »* n.º 17, págs. 81-86.
- PERETI-WATEL P. (2001) *La société du risque*, Paris, Repères, La Découverte.
- PLAMONDON, L. (2006), « Référentiel favorisant la sécurité des personnes vulnérables », RIFVEH 2006-09, www.rifvel.org
- RUFAT S. (2007) « L'estimation de la vulnérabilité urbaine, un outil pour la gestion du risque. Approche à partir du cas de l'agglomération lyonnaise » *Géocarrefour* 2007-2, págs. 7-16.
- VERCAUTEREN R. (2000) « Des lieux et des modes de vie pour les personnes âgées. » *Expériences et analyses pluridisciplinaires internationales*. Erès, Ramonville Saint-Agne.